



Appel au boycott : Carrefour renforce son implantation dans les colonies israéliennes

Description

Par *l'Agence Média Palestine*, le 30 avril 2026

Plusieurs organisations, associations et syndicats français, dont la CGT, Solidaires, l'Association France Palestine Solidarité (AFPS) et la Ligue des droits de l'Homme (LDH), viennent de publier une note d'actualité sur les activités de l'entreprise Carrefour dans les territoires palestiniens occupés.

Le fleuron français, cible d'une campagne d'appel au boycott du mouvement BDS depuis plusieurs années en raison de sa complicité active avec l'occupation israélienne, n'améliore pas sa réputation en la matière selon cette note. On y apprend que l'enseigne de grande distribution continue en effet à entretenir et à renforcer ses liens avec la colonisation israélienne dans les territoires palestiniens occupés. Cette note d'actualisation met à jour et complète le rapport « Les liaisons dangereuses du groupe Carrefour avec la colonisation israélienne » de novembre 2022 : elle révèle l'évolution récente des implantations des magasins Carrefour et de ses enseignes franchisées dans les Territoires palestiniens occupés.

Au cœur des critiques figure le développement rapide de Carrefour sur le marché israélien. Depuis son arrivée dans le pays, l'entreprise a ouvert plusieurs dizaines de magasins et affiche des ambitions de croissance. Cette expansion repose sur des partenariats avec des entreprises locales, un point particulièrement contesté par les auteurs du texte. Ainsi la note révèle que Carrefour a transformé en 2024 un magasin franchisé en magasin à l'enseigne Carrefour dans la colonie de Neve Yaakov à Jérusalem-Est occupée, en faisant officiellement un Carrefour Market. En 2025, Carrefour a également transformé un autre magasin franchisé en magasin à l'enseigne Carrefour dans un quartier de Modi'in-Maccabim-Reut, en territoire occupé.

L'inauguration de ce Carrefour City a eu lieu en janvier 2025, de manière pleinement assumée, avec force couverture médiatique. De plus, un partenaire franchisé de Carrefour possède une plateforme de livraison de commandes en ligne dans le quartier d'Atarot à Jérusalem-Est également annexé. « Outre le fait principal d'être un outil au service de la colonisation, cette

plateforme pratique accessoirement une politique de discrimination envers les habitants palestiniens, assimilable à de l'apartheid », déclarent les auteurs de la note.

Carrefour, de son côté, avait assuré ne pas exploiter de magasins situés dans les colonies. Une position contestée par les ONG, qui estiment que la responsabilité de l'entreprise ne se limite pas à l'implantation directe de points de vente. Elles pointent notamment les effets des partenariats commerciaux et des chaînes d'approvisionnement, susceptibles de contribuer au maintien du système de colonisation.

Les auteurs de la note exhortent Carrefour à revoir ses partenariats et à mettre fin à toute relation susceptible de contribuer, directement ou indirectement, à la colonisation, et à mettre fin à l'ensemble des accords qu'il a conclus pour s'implanter en Israël : « car ces accords reposent sur des partenariats avec des entreprises impliquées dans la colonisation qui constitue un crime de guerre et un crime contre l'humanité au regard du droit international. » Les auteurs appellent aussi le groupe Carrefour à mettre fin à son implication directe dans l'entreprise de colonisation comme exigé par les plus hautes instances internationales alors que les événements nouveaux rapportés dans cette note d'actualité montrent, contrairement aux déclarations de Carrefour, non seulement que ses marques franchisées perdurent dans les colonies et y développent de nouvelles activités, mais que certains magasins y ont été transformés en enseignes Carrefour, malgré le contexte de renforcement forcé de la colonisation et la guerre génocidaire menée contre le peuple palestinien à Gaza ».

date créée
2026/04/30